L'ABEILLE

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE. No. 81, Rue Chartres.

[illegible] .... $10 } payable d'avance.
Do. [illegible] .... $10 }

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 3 DECEMBRE 1840.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

FRANCE.—CRISE MINISTERIELLE.
OPINION DE LA PRESSE ANGLAISE.

Nous trouvons dans les journaux du nord des extraits assez abondants, des journaux anglais qui mettent en lumière l'opinion de ces feuilles sur la situation actuelle de l'Europe.

Le *Times* de Londres, après s'être réjoui des succès qu'obtiennent les armes réunies de l'Angleterre et de la Turquie en Orient, après avoir annoncé avec joie l'insurrection de la Syrie, ajoute: "Nous nous félicitons d'être arrivés au point marqué par M. Thiers dans sa dernière note: les limites de la Syrie seront fixées par le sort de la guerre. Les forces d'Ibrahim sont à l'heure qu'il est considérablement réduites et démoralisées: il serait donc absurde de croire qu'une armée qui n'a pu résister à 2,000 Européens et 8 à 10,000 Turcs sur la côte de Syrie, puisse donner des inquiétudes sérieuses au Sultan et nécessiter une intervention armée de la part de la Russie.

"Les Français d'un autre côté seront ramenés par les événements à une juste appréciation du vrai mérite d'Ibrahim Pacha et de ses ressources. Les récits de quelques rénégats et les panégyriques intéressés du *Sémaphore*, que le Pacha d'Egypte avait envie d'acheter, il y a quelques années, avaient tourné la tête aux Français: leurs souvenirs d'Egypte se ravivaient à l'espoir de contracter une alliance avec l'entreprenant vice-Roi; mais tout cela a fini par une mortelle déception. Le premier contact de la puissance anglaise a suffi pour faire crouler en Syrie la domination de Méhémet Ali, et ce prince sait maintenant qu'il ne pourrait obtenir la protection de la France qu'à la condition d'être assez fort pour la réclamer et la payer."

"Nous sommes, dit plus loin le même journal, à la fin du premier acte du drame si accidenté qui se joue en ce moment sur la scène politique. Le ministère français est changé et les chambres vont s'assembler; le sort de la Syrie est décidé; la saison des opérations maritimes touche à son terme, les diplomates influents de l'Autriche et de la Prusse sont de retour à Londres, et la plus urgente partie est, sans s'inquiéter mal à propos du passé, de reprendre la question au point où elle en est, c'est à dire avec un changement notable dans la situation de l'Orient et peut être aussi dans les opinions de l'Occident. En un mot, rien ne manque pour transformer en un honorable triomphe ce premier succès, si l'on sait en faire usage avec sagesse et modération."

"On sait fort bien que la majorité du cabinet anglais, composé d'hommes qui ont droit à la plus haute confiance, est décidée à prendre les mesures nécessaires pour rendre à l'Europe la confiance et la tranquillité qu'elle a perdues. On croit en même temps que les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse se sont rendus près de leurs cours respectives afin de recommander une semblable politique, et de plus il est certain que le ministère qui vient d'arriver en France aux affaires, est décidé à faire tout ce qui sera honnêtement et honorablement possible pour reprendre sa place au milieu du conseil de l'Europe. Le mot de modération est dans toutes les bouches.... mais cette modération est-elle bien sincère? La suite le prouvera. Quoiqu'il en soit, tous les éléments de pacification existent."

"Il n'y a guère en Europe, dit encore le Times, que l'extravagante opposition française qui ose demander ouvertement la guerre; il n'y a guères aussi qu'une seule puissance qui gagnerait quelque chose à cette guerre, c'est la Russie. Si donc une guerre survient, c'est que l'une de ces deux influences extrêmes aura prévalu sur les autres, soit par fraude, sur la portion sensible et chrétienne du monde civilisé."

Ces considérations générales sont suivies d'une assez vive discussion sur les points de différence qui existent entre le ministère actuel et celui de Mr. Thiers; et de cette discussion ressort une espèce d'acte d'accusation contre ce dernier et une apologie assez claire du roi Louis Philippe, ainsi que de MM. Soult et Guizot.

"MM. Guizot et Soult peuvent fort bien s'en tenir à la note du 8 octobre et compter sur l'approbation de Louis Philippe; car cette note a été rédigée et envoyée de l'aveu de Sa Majesté; de plus elle a été remise au gouvernement Anglais par M. Guizot lui-même. Cette note a été considérée au moment de son apparition comme ayant une tendance pacifique: en effet elle modifiait d'une façon sensible les prétentions émises dans celle du 3, puisqu'elle limitait les droits de Méhémet Ali à la simple possession héréditaire de l'Egypte. On a remarqué du reste que cette note était conçue en termes assez ambigus; mais la phraséologie équivoque d'une note diplomatique n'est pas une raison suffisante pour la faire repousser par les hommes d'Etat; elle a l'avantage de leur laisser plus de latitude dans l'exécution. MM. Soult et Guizot peuvent sans scrupule s'en référer à cette note, puisque la signification qu'elle a au premier abord, est essentiellement pacifique; il ne s'ensuivra pas de là, comme voudraient le faire croire certains journaux français, qu'ils soient dans l'obligation de s'en tenir aux belliqueux desseins de leur prédécesseur."

"Nous ne croyons pas que la retraite du ministère Thiers doive être attribuée seulement à une différence d'opinion sur certains mots du discours de la couronne, mais bien à une différence sur le fond même de la question de paix ou de guerre. Ce serait faire injure au bon sens et aux pacifiques dispositions du roi. Le Roi évidemment a refusé de demander aux chambres une nouvelle levée de 150,000 hommes, parce qu'il a compris que cette démarche était de nature à rompre toutes les négociations, et qu'elle pouvait paraître une espèce de défi adressé aux quatre puissances alliées. M. Guizot, pas plus que le Roi, ne voudra jeter le gant à l'Europe au risque d'amener une guerre. Ce ministre sera, nous en sommes convaincus, tout ce que son patriotisme et l'élévation de son esprit pourront lui inspirer pour garder intacts l'honneur et les intérêts de la Grande Nation qu'il représente; mais il se gardera bien de reprendre des projets qui pourraient troubler encore la tranquillité et la bonne intelligence toutes prêtes à renaître."

Pour compléter cet extrait qui nous semble assez caractéristique, voici un paragraphe de l'*American* de New York, qui résume l'impression générale que laisse l'examen de la presse anglaise en ce moment:

"Une lecture attentive des journaux anglais qui nous sont parvenus par le Caledonia, nous confirme dans l'opinion que nous avons exprimée déjà dans cette feuille et que nous avons répétée hier: la paix de l'Europe ne sera pas rompue. Dans les difficiles conjonctures où il se trouve, Louis-Philippe a justifié la confiance que les hommes modérés de tous les partis et de toutes les nations ont dans sa fermeté et sa vertu. Soldat lui-même et soldat revêtu de quelque gloire, souverain d'un peuple essentiellement militaire, il a déjà eu le courage de résister au désir de guerre manifesté par une notable portion de ce peuple. Il a préféré la gloire de pacificateur, gloire obscure, mais sanctionnée par l'humanité et la sagesse, à des triomphes plus éclatans, mais souillés de sang et de crime. Il joue son trône et sa vie au profit de l'humanité, et pour ce grand exemple il mérite l'admiration et l'appui de la chrétienté. Nous sommes convaincus qu'il atteindra son but et sauvera le repos du monde sans compromettre en aucune façon les droits ou l'honneur de la Nation Française. Nous faisons des vœux ardents pour son succès."

Les électeurs se sont réunis hier et ont voté pour William H. Harrison pour Président et pour John Tyler pour Vice-Président. M. Cyprien Dupré a été nommé délégué à l'effet de porter à Washington le vote de la Louisiane.

VOL.

Dans la nuit de mardi à mercredi des voleurs se sont introduits dans le magasin de librairie et de bijouterie de A. Pays, rue de Chartres et en ont emporté les objets les plus précieux.

Il paraît que les voleurs ont pénétré d'abord dans la cour sur les derrières, en escaladant les murs; et qu'ils ont ensuite coupé la porte qui communiquait de la cour dans le magasin.

On a enlevé deux boites de bijouteries dont la valeur peut être de $5000, ainsi que deux petits sacs contenant $930 en espèces.

Diverses circonstances prouvent qu'ils ont pris tout le temps nécessaire pour examiner le magasin et emporter ce qu'il leur a plu. Un livret de banque qui contenait environ $93 en billets de banque et de municipalités a été examiné avec soin, puisqu'on n'a pas jugé à propos de prendre un billet de municipalité contrefait et quelques chinplasters du Mississipi et qu'on n'a enlevé que ce qui était bon.

Le vol terminé, ils ont passé tranquillement par les portes donnant sur la rue de Chartres.

Que faisaient les watchmen pendant tout ce temps? Comment ne se sont-ils pas aperçus qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire? Comment se fait-il enfin que les voleurs soient sortis et aient pu se sauver impunis, chargés de leur butin dans une rue comme la rue de Chartres.

Suicide.—Le coroner a été appelé hier pour faire une enquête sur le corps d'un individu dont le nom, dit-on, est Charles Bergene, boulanger de son métier. Cet individu est entré dans l'office d'une maison à l'encoignure des rues Levée et Hopital et s'est tiré un coup de pistolet dans la poitrine. On a trouvé à côté de lui une quantité de poudre et de plomb ainsi qu'une boite de capsules.

Theatre d'Orleans.—Le bel opéra de *Robert le Diable* a été joué avant-hier avec un grand succès devant une des plus belles assistances que nous ayons jamais vues dans la salle d'Orléans. Les trois débutans, Mme. Darmand et MM. Nourrit et Bernardet ont été couverts d'applaudissements et rappelés après la chute du rideau. Nous avons à peine entendu et vu encore moins; aussi attendons-nous la seconde représentation pour dire notre avis sur eux et sur l'exécution entière de l'opéra.

Le *Spirit of the Times* de New York assure que Fanny Elssler ne tardera pas à partir pour le Sud. Cette charmante danseuse doit, dit-il, donner trois représentations à Charleston (Caroline du Sud) puis s'embarquer pour la Havane. De là il est certain qu'elle se rendra à la Nouvelle Orléans où elle se trouvera vers la fin de février.

Un important ouvrage sur la question des frontières doit être incessamment livré à la publicité. Cet ouvrage qui portera le titre suivant: "Du droit des E. Unis à la frontière qu'ils réclament," et sera accompagné de 8 cartes, est dû à la plume de l'honorable Albert Gallatin.

Le Galignani Messenger de Paris assure que quatre cents femmes sont en ce moment occupées aux tentures qui doivent orner l'église des Invalides pour la cérémonie funéraire de la translation des cendres de Napoléon.

INTERIEUR.

Vente de Blancs.—On lit dans le journal de Louisville: "Le 2 novembre, un blanc fut vendu publiquement à l'encan, pour quatre ans, devant la porte de la maison de Cour de Cambden [Caroline du Sud.] Les membres locofocos qui représentent au Congrès ce chevaleresque Etat, n'avaient ils pas bonne grâce en exprimant la plus violente indignation contre une certaine loi, assez ancienne du Territoire de l'Indiana, lorsque cette loi était précisément celle qui est maintenant en pleine vigueur chez eux.

Desastre.—Le 6 novembre, le British Queen a rencontré par 49o.6 longitude et 59o. 40 de latitude, le brick *Margaret* dans une déplorable situation. Ce brick qui allait de Dalhousie à Leith, avec un chargement de bois, avait perdu son mat d'artimon et faisait eau de toute part. Le British Queen, en apercevant les signaux de détresse du brick, a aussitôt suspendu sa course et envoyé à bord son cannot qui a ramené cinq hommes de l'équipage: David Smith, maitre; John Scott, second, Robert Dalkee, G. Beadmont et D. Manning. Quatre autres avaient déjà péri: Thomas Scott, charpentier, Samuel Palmer, Francis Brown et C. McNab, matelots.

Virginie.—La dette de l'Etat de la Virginie d'après le Beacon de Norfolk est en ce moment de $6,500,000, sans y comprendre les emprunts contractés pour les travaux d'améliorations intérieures, emprunts qui s'élèvent à $3,442,121.

EXTERIEUR.
CHINE.

On a reçu à New-York, le 23 novembre, des nouvelles directes de la Chine qui sont de vingt jours plus récentes que celles reçues par la voie d'Europe. Ces nouvelles sont d'une assez grande importance puisqu'elles annoncent l'arrivée d'une partie de la flotte en vue des côtes de la Chine. Tout fait présumer que les hostilités entre les Anglais et les Chinois seront sérieuses: ces derniers font de grands préparatifs de résistance.

Voici ce que dit la correspondance de Macao du New-York Herald: "Les forces anglaises vont se diriger immédiatement vers le Nord, sans attaquer les forts du Bogue. La raison de cette manœuvre est l'importance qu'on attache à mettre à terre immédiatement les troupes de débarquement. On assure que les Chinois se préparent à résister aux Anglais, dans les environs de Pékin. Pendant ce tems, Canton doit être strictement bloqué et toute communication interdite. On pense cependant que les vaisseaux qui se trouvent en ce moment dans ce port, auront la liberté de sortir, à moins que les Chinois ne les en empêchent. Les nouvelles de Canton vont jusqu'au 20 juin, et d'ici à dix jours toutes les affaires auront cessé.

COMMERCE ANGLAIS.

Le nombre des navires étrangers entrés dans les ports de la Grande-Bretagne, en 1821, est de 3216, jaugeant en tout 396,256 tonneaux et ayant 26043 hommes d'équipage; en 1838 le nombre des navires était de 10,260, jaugeant 1,331,765 tonneaux et portant 79,559 hommes. L'augmentation la plus rapide se trouve dans les expéditions des puissances de la Baltique: la marine de commerce de la Prusse, employée dans le commerce anglais, est montée dans l'espace de 18 ans, de 180 navires et 1662 hommes, à 1,283 navires et 10,729; celle du Danemark, dans le même laps de temps, de 46 navires et 430 hommes, à 1,532 batiments et 7,552 hommes; et celle de Hambourg et des autres villes anséatiques, de 36 batiments et 249 hommes, à 325 navires et 2,805 hommes. L'augmentation du commerce de l'Angleterre avec la France, les Etats Unis, la Russie et la Hollande a été moins rapide, quoique très considérable. Dans la même période de 18 ans, les batiments américains employés au commerce de l'Angleterre, ont augmenté de 450 navires, portant 6216 hommes, à 558 navires et 10,633 marins; les batiments Russes de 45 et 576 marins, à 283 navires et 3,304 marins; et les batiments Hollandais et Belges de 456 et 2,560 marins à 1,017 navires et 5,927 marins.

Les navires Anglais employés au commerce Britannique avec les puissances étrangères était de 11,035 navires portant 1,750,333 tonneaux et ayant 99,365 hommes d'équipage.

VARIÉTÉS.

LES CHARLATANS AU DIX-HUITIEME SIECLE.

I.
CAGLIOSTRO.
(*Fin, voir l'Abeille d'hier.*)

Une fois qu'il eut goûté du plaisir de dominer une société entière, Balsamo, devenu marquis Pellegrini, n'en voulut plus éprouver d'autre. Profitant de son expérience, voyant combien il était facile de soumettre les hommes, il ne mit plus aucun frein à son ambition. Un moment il put rêver, comme Macbeth, qu'il serait roi. En politique profond, il comprit qu'un homme isolé ne vaut rien et qu'il lui faut une femme pour arriver à la fortune. Cette femme, il ne pouvait la trouver que dans cette terre qui a donné à la France Catherine de Médicis et Eléonore Galigaï. Après avoir longtemps hésité, le choix de Pellegrini se porta sur une jeune fille qui vivait à Rome en passant dans les ateliers. *Lorenza Féliciani*, nom désormais historique, était une de ces brunes et sveltes Italiennes qui reproduisent encore les traits de Lucrèce et de Virginie après quinze générations; une longue aiguille d'or retenait ses cheveux noirs derrière sa tête; le soleil avait revêtu ses traits d'une magnifique teinte dorée. C'était pourtant une simple villageoise. Au temps de la moisson, elle portait sur sa tête les gerbes pesantes, et quand venait la vendange, elle jetait sous le pressoir la grappe odorante et vermeille. Chanter le soir devant sa porte, dans les jours de fête, prier la madone, voilà quelles étaient les occupations de la jeune fille.

Un jour, pendant qu'elle faisait mouvoir silencieusement son rouet, un homme entra dans sa chaumière, c'était Leone, un de ses compagnons d'enfance, qui avait disparu depuis quelque temps du village. Les sbires le poursuivaient et il demandait un asile. Pendant trois jours le bandit resta sous le toit de la jeune fille, il lui raconta sa vie aventureuse, il lui vanta le bonheur de la liberté, il dénoua sa ceinture et lui montra des diamans; en même temps il parlait d'amour. Lorenza quitta ses sœurs les glaneuses, son rouet, sa madone habituelle; elle suivit le bandit sur la montagne, et fit sa chambre nuptiale à côté du nid de l'aigle. Au bout d'un certain temps Leone, redoutant pour sa maîtresse les dangers de cette vie nomade, l'avait forcée à rentrer dans Rome, où il venait la voir de temps en temps au péril de sa vie. Parfois il lui donnait rendez vous dans les montagnes; Lorenza quittait Rome pendant quelques jours, et alors dans tous les ateliers on trouvait les brigands romains bien heureux. L'histoire de Lorenza était connue. Souvent on lui avait reproché son amour; mais que lui importait que son amant arrêtât quelques riches Anglais ou quelques moines mendians? Jamais elle n'avait songé à compter les croix noires qui s'élèvent depuis la grande route jusqu'à la montagne, demeure du bandit. Celui qu'elle aimait était beau, chaque jour il exposait sa vie; nul à ses yeux ne savait mieux diriger la balle d'une escopette ni chanter de plus jolis airs sur une mandoline de labroe. Elle ne connaissait ni la société, ni ses lois, ni ce qui est honneur, ni ce qui est lâcheté; elle savait seulement que les meurtriers n'ont jamais de sang sur leurs lèvres, et que les baisers ne tachent pas. Quand on lui disait que Leone était un brigand, elle répondait: C'est un brave!

Voilà bien la femme qui convenait à Pellegrini, mais l'enchanteur lui même avait échoué, malgré le prestige dont il était environné à Rome comme à Naples, devant la fidélité de Lorenza Feliciani. Un jour le magique marquis s'était rendu chez la jeune fille, il avait employé pour l'engager à partir avec lui toutes les ressources de son imagination si fertile. A toute son éloquence Lorenza n'avait répondu que ces seules paroles: J'attends Leone à quatre heures.

Pelligrini tira alors sa montre:

—Tu l'attends à quatre heures, dit-il à la jeune fille; eh bien! dans vingt minutes il sera mort!

—Vous voulez me faire peur, je ne vous crois pas.

—Si ce que je te dis est vrai, me suivras-tu?

—Partout!

—Je t'attends alors ce soir à mon hôtel; la voiture sera prête, nous partons pour Paris.

A l'heure indiquée, Léone, reconnu par les sbires à l'entrée de Rome, était mort en se défendant. Pellegrini avait-il des accointances avec la police, avait-il lui-même trahi le secret de l'arrivée du bandit, c'est ce qu'on n'a jamais su. Ce ne sera pas du reste la dernière fois que les prédictions de Pellegrini se vérifieront. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il épousa Lorenza à Paris. Savez-vous en arrivant en France qui se chargea de l'éducation de la comtesse de Cagliostro, car ce fut alors qu'il prit ce nom? Mme. de La Mothe, cette intrigante dont la fin devait être si tragique.

L'épreuve de Paris fut extrêmement favorable au thaumaturge. Ses disciples devinrent une secte philosophique et presqu'un parti politique; on les appela les *illuminés*. N'allez pas croire cependant Cagliostro capable de s'élever jusqu'à la hauteur d'une conception philosophique. Les sectateurs de Caylus, les débris des convulsionnaires se joignirent à lui, sans qu'il les appelât, et probablement il s'en servit sans les comprendre. Cagliostro n'était nullement un rêveur, un mystique; il voulait tout simplement gagner beaucoup d'argent en vendant très cher un élixir qu'il supposait être efficace, et se compromettre le moins possible tout en se servant de lui. C'était un Fontanarose doublé d'alchimie.

En 1780 nous retrouvons Cagliostro à Strasbourg en train d'inventer la philantropie. Il parcourt les hôpitaux aidant les malades de ses conseils, de sa bourse, et pansant lui-même les plaies les plus hideuses. Sa réputation satanique le suivait partout; Lavater crut découvrir en lui un être chargé d'une mission surnaturelle. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il lui écrivit à Strasbourg une lettre ainsi conçue:

A Monsieur,
Monsieur le Comte de Cagliostro,
Ange des Ténèbres,
A Strasbourg.

Cagliostro était allé rejoindre les femmes des banquiers de Bâle qui en avaient grandement besoin. Ce fut dans cette ville que Lavater rejoignit l'ange des ténèbres. L'entrevue eut lieu devant beaucoup de monde. D'où vient votre science? demanda à Cagliostro le célèbre physiognomoniste.

—*In verbis, in herbis, in lapidibus*, répondit Cagliostro. Il avait compris que le moment de parler latin était arrivé.

Lavater était consterné par tous ces ablatifs. Cependant il ne se tint pas pour battu, et il prit le pez de Cagliostro; celui ci, à son tour, saisit la main de son examinateur:—Votre nez indique clairement que vous n'avez pu trouver un élixir de longue vie, dit Lavater.—Votre main me prouve que vous mourrez de mort violente, reprit Cagliostro.

Là se termina le colloque. Lavater retourna chez lui persuadé qu'il avait causé avec le diable. Quelques années après, à la prise de Zurich, il fut tué d'un coup de baïonnette par un soldat dont il avait voulu inspecter de trop près la physionomie. Cagliostro avait dit vrai.

Le 30 janvier 1785, nous retrouvons Cagliostro à Paris, rue Saint Claude, au Marais, où il avait choisi un appartement assez grand pour y loger aussi Mme de la Mothe. C'est là qu'il recevait le cardinal de Rohan. Quand l'affaire du collier éclata, les liaisons attirèrent les yeux de la police sur Cagliostro. M. de Sartines lança une lettre de cachet contre le sorcier. Satan fut écroué à la Bastille le 23 août. C'est dans la persécution que se révèlent les grandes âmes: si Cagliostro avait été un *voyant* véritable, un thaumaturge profond, il aurait dédaigné de se défendre, il se serait contenté de s'en remettre au *Vieux des jours* à l'*Occulte des occultes*, c'est-à-dire à Dieu, pour sa justification. Les illuminés l'auraient entouré, et sa captivité n'aurait fait qu'augmenter son influence; mais Cagliostro se laissa intimider; il agit en simple mortel, il fit reculer la magie devant un lieutenant de police. Il composa des mémoires, comme s'il eût été Caron de Beaumarchais, lui, l'homme de l'infini, de l'incommensurable, de l'impossible; il indiqua tous les banquiers de l'Europe sur lesquels il tirait. Dès ce moment, Cagliostro fut une grandeur déchue; il passa pour un aventurier, pour un fripon. Du grade de diable, il descendit à celui de filou. On se perdit en suppositions dégradantes pour savoir d'où venait l'argent qui alimentait ses énormes profusions. On n'osait que deux sources principales, son élixir et sa femme. Il est constant que plusieurs personnes, entre autres la marquise de Julvépin, cédèrent la moitié de leur fortune à Cagliostro pour obtenir une simple fiole. Quant à sa femme, il ne faut pas oublier entre quelles mains il l'avait remise. C'était l'époque où les financiers élevaient des palais à des danseuses. Lorenza Féliciani était aussi belle qu'elle seule que tout l'olympe de l'Opéra. Les fermiers-généraux durent trouver en elle une enchanteresse aussi redoutable que son mari était habile magicien. L'art de Circé venait au secours des prestiges de Merlin, et leurs efforts combinés alimentaient le pot au feu cabalistique.

Le parlement joua à Cagliostro le mauvais tour de l'absoudre et de l'exiler. Ce dernier coup acheva de le ruiner. Cagliostro se retira en Angleterre, puis à Bâle, puis à Bienne, à Aix en Savoie, à Turin, à Vérone. Dans ces divers séjours il nous est impossible de suivre ces traces. Ce n'est plus d'ailleurs Cagliostro que nous retrouvons, c'est tantôt le comte Harat, le comte Fenix, le marquis d'Anna de Ti chio, de Melissa de Belmonte; c'est un aventurier vulgaire, un homme qui n'ose plus être lui, un mystificateur trivial de petites gens et de petites villes. Il vend la magie en détail; c'est un épicier de l'hermétique; le prophète dérangé.

Lorenza Feliciani, fatiguée de sa vie agitée, éprouvait un désir de revoir les lieux chers à son enfance, qui est le présage d'un repentir prochain. Malgré l'état d'abaissement auquel il l'avait condamnée, Lorenza aimait son mari. Cagliostro était une de ces natures qui imposent aux femmes par leur activité sans cesse renouvelée et toujours brillante. Après maintes supplications, elle obtint de lui qu'ils se retireraient à Rome: idée funeste, décision fatale, car à peine arrivés dans la capitale du monde chrétien ils furent emprisonnés par ordre de l'inquisition dans le fort Saint Ange. Cela se passait le 27 décembre 1789. Le même jour, et presqu'à la même heure, des pâtres siciliens trouvaient un homme mort au fond d'un précipice. Cet homme c'était l'orfèvre Marano, qui avait fait une chute en cherchant le trésor dont lui avait parlé Balsamo. Toute sa vie il avait rêvé ces richesses fabuleuses; il était mort en voulant les découvrir. A la gloire de Cagliostro nous devons dire que c'est le seul trépas qu'on ait à lui reprocher.

Devant l'inquisition, Cagliostro aurait pu se sauver et peut être même reconquérir sa popularité; il fallait qu'il avouât hardiment son commerce avec les puissances supérieures, qu'il demandât à être brûlé afin de prouver en face de tout le peuple qu'il pouvait renaître le jour même. Le saint-office, de peur qu'il tout cela ne vint à se vérifier, n'aurait pu oser agir contre lui. Les inquisiteurs romains ont toujours été fort ignorans. Au lieu de se conduire ainsi, Cagliostro donna en plein dans le piège que lui tendait l'inquisition: il accepta le procès politique qu'on lui intentait; il se trouva heureux de ce qu'on ne lui parlait pas de ce dialogue avec le diable qu'il avait eu, quoique au fond il en eût une peur effroyable. Il se laissa condamner comme franc-maçon. Cet homme n'avait pas le génie de son métier. On n'osa pas cependant exécuter la sentence. La prison de mort fut commuée en une détention perpétuelle. Sa femme fut admirable de dévouement tant que dura sa captivité. On eût dit qu'elle comprenait qu'il serait beaucoup pardonné à la femme qui aurait beaucoup aimé.

En prison, Cagliostro redevint Balsamo. Transféré au château de Saint-Léon en 1795, il y mourut la même année, abjurant toutes ses erreurs. Il ne voulut cependant confier à personne le secret de son élixir. Le monomane survivait au charlatan. Dernièrement, un académicien a retrouvé la recette de cette composition. Elle est formée, d'après le savant en question, d'aloès et d'or. L'ombre de Cagliostro a du être singulièrement contrariée de cette découverte.

Lorenza Feliciani, après avoir été fiancée d'un bandit et femme d'un charlatan, mourut religieuse au couvent de Sainte-Apolinaire.

TAXILE DELORD.

DERNIERES DATES.

New-York	nov 23	Liverpool	nov 3
Boston	nov 21	Londres	nov 4
Philadelphie	nov 24	Havre	nov 3
Washington	nov 24	Paris	nov 2
Baltimore	nov 24	Bordeaux	oct 30
Charleston	nov 24	Madrid	oct 23
Vera-Cruz	nov 4	Cadix	oct 20
Tampico	nov 17	Havane	nov 15
Mexico	oct 24	Houston	nov 27

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1840.

Espèces	2 @ 3	pour cent prime.
Billets de Banque des E. U.	du pair à 1 pr.	
Notes de la Trésorerie	2 @ 3	
Souverains	$4 94 @ $5	
Doublons Espagnols	16 75 @ 17	
de Mexicains	15 75 @ 16	
Américains	2 @ 3	pour cent prime.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS.
Mercredi soir, 2 décembre 1840.

COTON—1518 balles Louisiane et Mississipi ont été vendues hier à 9¾ après que nous avions clos notre revue; et nous en a rapporté une autre de la recolte de Compton à 13 cents. Ainsi les ventes d'hier s'élèvent à plus de 6,000 balles.

Le marché a été fort animé aujourd'hui et il s'est vendu plus de 4,000 balles, à une hausse de ¼ cent sur nos côtes précédentes, que nous conserverons cependant jusqu'à ce que cette hausse soit bien établie. La plupart des ventes sont destinées pour les marchés anglais. Parmi les opérations nous signalons les suivantes: Louisiane et Mississipi, 600 balles à 9¼; 600 à 9 cents; 512 à 8½; 345 à 9; 1700 à des prix inconnus; 101 à 11¾; 50 à 8, et 60 à 9.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Correspondant à celle du Hâvre.

Louisiane et Mississipi.	
Ordinaire et bas, de	7 3-8 à 7 3-4
Ordinaire,	8 1-4 à 8 1-2
Bon ordinaire,	8 3-4 à 9
Bon ordinaire et petit courant,	9 1-2
Petit courant et courant,	10 1-4 à 10 3-4
Bon courant	11 1-2

SUCRE—Le marché continue à être actif; et environ 250 boucauts ont été vendus aujourd'hui à une légère hausse sur nos prix antérieurs; cependant nous continuons à coter de 4½ @ 6 pour les qualités extrêmes.

FARINE—Cet article a été aujourd'hui en bonne demande, et quelques parties assez considérables ont changé de mains pour l'exportation à $4 87½. Plusieurs détenteurs refusent de vendre à ce prix et demandent $5.

CHANGE—Il s'est peu fait et les prix ont généralement une tendance à la baisse.

Change sur place.

Traites sur l'Angleterre	8 1/2 à 8 3/4	
France	5f 12 1/2	
New-York 60 jours	1 1/2 à 2	d'escompte.
do 30 do	3/4 à 1	do de prime
do à vue	1/2 à 1	
Philadelphie 60 jours	2	do. d'escompte.
do à vue	pair.	
Boston 60 jours	pair.	

Les consignataires par le navire SALEM, du Hâvre, sont priés de prendre leur permis en douane et livraison de leurs marchandises sur la Levée, vis à vis le marché aux légumes, où le navire est en déchargement.
3 déc. — VOR. ROUMAGE.

TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe No. 111.
52 60 15 17 58 12 29 74 77 69 50 10 56

JEUDI, 3, à 3½ heures, P. M.
La loterie de la Louisiane sera tirée à l'Hôtel St. Charles. à 3½ heures, p. m.
75 Numéros—12 tirés.

1 Lot de	$12,000
1 Lot de	3,500
1 Lot de	2,0.0
27,814 prix montant à	$190,670

Billets, $4 00—Coupons en proportion.
Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
3 déc — 55, rue du Canal.

AVIS—Les consignés ont reçu par les derniers arrivages un bel assortiment de marchandises confectionnées, qu'ils offrent en vente, au détail, pour du comptant, aux prix suivants, savoir:

Pardessus et paletots ouatés 1ère qualité		$30
Do.	2ème	25
Redingottes et habits drap	1ère	30
Do.	de 2ème	16
Pantalons casimir français noirs et en couleurs		à $6 et $10.
Gilets casimir et soie à		$5 et 6
Caleçons tricot français à coton à		2 50
Chemises de toile		2

Et une grande quantité d'autres articles dont les prix ont été réduits comme ceux désignés ci-dessus.
REINECKE, DELERY & Co.
3 déc—6 — No. 38, rue de Chartres.

FRUITS DANS LEUR JUS, reçu par Salem, à vendre à des prix modérés:
60 caisses fruits assortis.
[illegible] do Bonnets [illegible]
20 do [illegible] dans des figures en porcelaine,
30 do do Bocaux en crystal,
10 do cerises à l'eau-de-vie.
3 déc — S. LATANE, 19, Vieille-Levée.

AVIS—Nous désirerions trouver à placer dans une maison de commerce ou dans un magasin de détail un jeune homme qui vient d'arriver de France et qui [illegible].
3 déc—3 — A. L. GARNIER, 138 Royale.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPEDIES.

Navire [illegible] Brooks, Howe, Liverpool, R & J P Whitney.
[illegible] Bliver, Howes, Liverpool, J H Ashbridge.
[illegible] Look, Liverpool, R & J P Whitney.
[illegible] Hewitt, Havre.
[illegible] Blanchard Eimer & Co.
Moslem, [illegible], Liverpool, J. H. Gale.

ARRIVÉS.

[illegible] Shark, Martin, de la Passe Nord.
[illegible] McMillen, venant des [illegible].
Bateau de remorque [illegible], Helton, de la Passe Sud Ouest.
Bateau de remorque [illegible], du Détour des Anglais.
Bateau de remorque [illegible], de la Passe Sud Ouest.
Bateau de remorque Huntsville, de la passe sud ouest.
Navire Isaac Newton, [illegible], Liverpool, 16 nov. à Ramsden & co.
Navire St. Leon, Westcott, de [illegible], au capit.
Navire Tamerand, [illegible], Liverpool, à T. & Lizardi & Co.
Navire Coromandel, Pierce, de Liverpool, 15 octobre, au capit.
Navire Rochester, Owen, en 16 jours de Bath (Me.) au capitaine.
Navire Massachusetts, Wilson, en 15 jours de Boston, à Bedford & Beck.
Navire Lucy, Murphy, de Liverpool, 4 octobre, au capitaine.
Navire John & Robert, McKechnie, de Belfast, 1 oct. à Gardner, Sager & co.
Navire Liverpool, Davenport, de Liverpool, 5 oct. au capitaine.
Navire Mississippi, Hillard, de New York.
" Rialto, Adams, de Boston.
Barque Eliza Thornton, Foss, en 19 jours de N. York, au capit.
Barque Noble, Brown, en 6 jours de Cedar Keys.
Barque Zenobia, Remington, de Marseilles, 28 sept. à J. H Gale.
Brick Deborah, Handy, de Key West.
Brick Norman, Pratt, des Iles Turques, 16 nov. au capitaine.
Brick Sophia, (Br.) Hart, de St. Yago de Cuba, 1er nov., au capit.
Brick Yndustria, (Esp.) Maristany, de Malaga, 6 oct. à J. Robert & co.
Goe. Planter, Cole, de la Havane.
Steamer Somerville, Van Dosen, de Memphis.
" Jim Brown, Cholwell, de Mills Point.
" Colorado, Strook, de l'Ascension.
" Rogue Houma, Wrentmore, de Lafourche.
" John Armstrong, Strock, de Lafourche.
" Norfolk, Smith, de Louisville.
" Pamola, Cookrell, de Yazoo.
" Emperor, Auter, de Columbia.
" Platte, Hughes, de Quincy.

AU BAS DE LA RIVIERE.
Navire Marcia Cleaves, Thompson, de Liverpool.
Navire Ounce, Drew, de Boston.
Barque Two Sister, Ward, de Liverpool.
Et 3 autres navires noms inconnus.

MEMORANDA.

Havre, 25 octobre—Partis: Charles Carroll, Lee, New York; Hindoo, Fitch, N. Orleans; Jacob Pennell, Martin, do; Jeune France, James River. Batimens du 30: Sylvie de Grasse, Weiderhold, N York, nov 9 Iowa, Pell, do le 15 Chas Carroll, Lee, do 24; Pontiac, Parker, N Orleans, sous peu: Achilles, Rodman do 10; Hindoo, Fitch, do do; Lowan, Woodbury, Charleston, sous peu; Birmingham, Hamilton, Mobile, le 15.

Bordeaux, 30 oct—Batimens devant partir: Oscar, Latapie, N. Orleans, sous peu; Union, Desmoulins, do do; Amer co, do, 25; Angola, Binney, N York, 25

—Rencontré le 19 nov. à la hauteur de Hispaniola, navire Ville de Bordeaux, pour la N. Orleans.

Expédié à Portsmouth pour ce port, le 10 nov. nav. neuf Goodwin, Davis nav neuf Olof Wyk, Meacon.

Hêlé le 22 nov. lat 35, long 69, navire Princess Victoria, pour la Mobile.

Aux Iles Turques le 14 nov., brick Peruvian, partant le 16 pour la N Orléans.

Expédiés à New York pour ce port, 21 nov. navires Hilah, Hammond; Flavius, Jones; Vicksburg, Berry.

Expédiée à Portland pour ce port, 18 nov., barque Tennessee, Skolfeld.

Arrivé d'ici à Boston, 20 nov nav. Medford, Welsh.

Expédié à Boston pour ce port, navire Herculean, Cook.

Arrivé d'ici à New York 24 nov., navire Huntsville, Eldridge.

A Boston pour ce port, navire Margaret Forbes, King, partant le 28 nov.

A la Havane pour ce port, brick Glide, Bertrand, polacre Union, Pages; goela Planter, Cole; Kite, Martin; Sultan, Kelly; Geneva, Flanders.

BANQUE DU GAZ DE LA NELLE. ORLÉANS
2 décembre 1840.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution se tiendra dans le local de la Banque, lundi le 4 janvier prochain de 10 heures a. m. à 2 p. m.
Par ordre du bureau.
3 déc—3t — J. W. HOUSTON, caissier.

VIN de champagne—Reçu par le Vaillant 241 paniers de Champagne de 1re qualité, à vendre par
3 déc—3 — J. A. BRAUD & LANDRY, 21 Bienville.

SUCRE et melasse—Sur la levée et sur habitation, à vendre par
3 déc—3 — J. A. BRAUD & LANDRY, 21 Bienville.

BŒUF—150 barils bœuf mess et prime à l'inspection et à vendre par
3 déc — JOHN A. MERRITT, 63 Camp.

WHISKEY—100 barils marque de "Pulleau" en débarquement et à vendre par
— CHAS. BYRNE, 150 Tchoupitoulas.

PAPIER pour les Actes des Notaires, 1re qualité, à vendre par
3 déc — HERBAULT FRERES, 76, rue Bienville.

CHAPEAUX de Soie pour hommes, 1re qualité, à vendre par
3 déc — HERBAULT FRERES, 76, rue Bienville.

LES soussignés viennent de recevoir par le Vaillant et offrent à vendre à bas prix les articles suivants:
Un assortiment de Cadres goudronnés, de manufacture française, qualité supérieure et dans toutes les dimensions, jusqu'à la grosseur de 4 pouces.
3 déc — HERBAULT FRERES, 76, Bienville.

VOR. ROUMAGE offre à vendre en débarquement du navire Salem, du Havre,
Sardines à l'huile, grand et demi-boites, de Lorient,
Fruits conservés, Champignons,
Truffes pures, en bocaux et demi-boites.
3 déc

CAFÉ—87 sacs café vert prime de la Havane, nouvelle récolte, en débarquement de la goélette Excelsior, à vendre par
3 déc — BARELLI & Co., 61, rue de la Commune.

BOTTES et souliers—100 colis reçus par le Massachusetts à vendre par
3 déc — FROST & Co., 8, rue de la Douane.

CHAPEAUX de laine, blancs et communs, pour hommes, reçus par le Massachusetts, à vendre par
3 déc — FROST & Co., 8, rue de la Douane.

ETOFFES du pays—Toile à chemises 4¼, des iles bleus, toile à chemises blanchie et coutils écrus, reçus par le Massachusetts à vendre par
— FROST & Co., No 8, rue de la Douane.

SUCRE—20 boucauts en débarquement de la goelette Félicité, en face de la rue Conti, à vendre par
3 déc — A. S. BARKER, 69½, rue de la Commune.

DES avances en argent seront faites sur consignations de coton adressées à J. Andrews & Brother de N. York.
3 déc — ANDREWS & BROTHERS, 58, rue du Camp.

CAFÉ—120 sacs café Havane de la nouvelle recolte à vendre par
— G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

RIZ—100 barriques de la nouvelle recolte à vendre par
3 déc — G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

TRAITES SUR LA HAVANE à courte vue, à vendre par
3 déc — J. ROBERT & Co., 3, rue des Magasins.

CAFÉ—1000 sacs Havane prime vert, en debarquement et à vendre par
3 déc — J. ROBERT & Co., 3, rue des Magasins.

CIGARRES DE LA HAVANE—300 Milliers regalia set Canones de choix, à vendre par
3 déc — J. ROBERT, 3, Magasins.

RAISINS—99 jarres en débarquement de la goélette Planter à vendre par
3 déc — J. ROBERT & Co., 3, rue des Magasins.

MAQUEREAUX—10 barils maquereaux, Nos. 1, 2 et 3, à vendre par
3 déc — J. H. ASHBRIDGE, 79, rue du Camp.

FOIN—150 balles en débarquement de la barque Edinbourg, à vendre par
3 déc — J. H. ASHBRIDGE, 79, rue du Camp.

CHARBON—119 boucauts charbon à vendre rouge, cassé et de qualité supérieure à vendre par
3 déc — J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

50 caisses sirop de Merises, des meilleures marques à vendre par
3 déc — A. DURAND, 9 Bienville.

FER BLANC de Ponpool, constamment en mains et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par
3 déc — A. DURAND, 9, Bienville.

CHAMPAGNE—100 paniers de Champagne de neuf marques différentes, à vendre par
3 déc — A. DURAND, 9, Bienville.

HOCK—30 caisses vieux vins de Hock, à vendre par
3 déc — A. DURAND, 9 Bienville.

VIN de Madère garanti de 1re qualité, à vendre par
3 déc — A. DURAND, 9 Bienville.

BRIQUES Allemandes—30,000 à vendre par
3 déc — SCHMIDT & Co. 88 Bienville.

TRAITES sur Boston à vendre par
3 déc — JOHN A. MERRITT 63 Camp.

MM. MEAKINGS & KESCHAW—Encoignure des rues Bienville et Levée, ont reçu, indépendamment de leur assortiment, d'habillements d'hiver, un envoi par l'Alabama, d'habits bleus et noirs; d'habits et pantalons en drap pour enfants, surtouts et pardessus en drap de Castor; gilets de satin et de cachemire, cravattes de fantaisie, cols et bas, chemises de toile, gilets de dessous en mérinos, de laine d'Ecosse, caleçons, parapluies, bretelles, etc.
3 déc

VOITURES.—H. Beach et Co., rue Royale no. 46 et 48, offrent à vendre leur assortiment considérable de voitures, barrouches, calèches, tilburys, cabriolets, wagons, etc.
3 déc

EN débarquement du navire Vaillant, venant du Hâvre, et à vendre à la Pharmacie du soussigné, les articles suivants:
Pilules de Lartigue, contre la goutte.
Sucre orangé purgatif, de la pharmacie Colbert.
Pilules stomachiques et purgatives, do.
Essence de salsepareille, do.
Orbine de vie, de Clerambourg Delondre.
Bols d'Arménie, de Charles Albert.
Rob de Giraudeau de Saint Gervais.
Mixture de do. do.
Copahu solidifié, de Sallé.
Limes chimiques contre les cors aux pieds.
Racahout des Arabes.
Sirop pectoral de Lamouroux.
do anti-phlogistique de Briant &c. &c.
2 déc — A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

SUCCESSION DE H. DE COURVAL—Ordre sur la pétition enregistrée en Cour le 2 décembre 1840—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de la succession soit convoquée et tenue jeudi, pardevant Theo. Seghers not. public, 7 janvier 1841, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du défunt Hypolite de Courval, et nommer un syndic pour conduire les affaires de la dite succession, et de plus donné que Martin Blache, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absens de la succession.
Nelle. Orléans le 2 décembre 1840.
Signé — J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme,
3 déc — AND. D. DORIOCOURT, Député Rég. des Testaments.

Succession de H. [illegible] B. Chorl et P. Regan.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Gallien Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 15 décembre 1840, à midi, à mon bureau passage de la Bourse, dix huit paires fer à cheval, dix paires fer à mulets, et divers autres articles saisis pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire.
Conditions comptant.
3 déc—3 — CHS. CLAIBORNE, marshal.

Succession de Sa...dée, f. c. l.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.
MERCREDI le six janvier 1841, à une heure P. M. à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 1er Décembre 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Victoire Saindos, f. c. l. décédée, la propriété ci-dessus désignée décrite:
Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, à l'encoignure des rues Pécaniers et du Marché, désigné par le numéro un de l'îlet numéro trente deux, au plan dudit faubourg, déposé en l'étude de feu Pierre Pedesclaux, alors notaire en cette ville, (trés désigné) le dit terrain ayant mesure française cinquante pieds de face à la rue des Pacaniers, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue du Marché, ensemble les batisses y construites.
Conditions de la vente:
L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de quatre vingt onze piastres du 10 31 Décembre 1840, et payera la balance comptant.
A. D. DUPLESSIS, Register des Testamens.
Acte de vente par devant F. Percy, not. public, aux frais de l'acquéreur.
3 déc

MR. STE. ROSE DELAUNAY, successeur de Mr. Trémaux, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, No. 100, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par le Vaillant, un choix de productions littéraires, des meilleurs auteurs [illegible].
30 nov—3

SAINTE BARBE.
BATAILLON D'ARTILLERIE.
Le bataillon prendra les armes dimanche prochain 6 du courant, à 7 heures précises du matin et se réunira à l'Arsenal, rue d'Orléans, pour célébrer l'anniversaire, assister à la messe et faire une quête pour les Orphelins.
Les membres en général sont priés d'être ponctuels vêtus de la petite tenue pantalon blancs et bouquet au fusil.
Par ordre du major,
[illegible] AD. SCHREIBER, Adjt. major.

JEUNE GARDE A CHEVAL.
La compagnie montera à cheval dimanche 6 du courant à 10 heures du matin pour aller manœuvrer à Lafayette, tenue d'hiver. On recommande d'être très exact sur la place d'Armes.
Par ordre du capitaine,
F. FRALON, Mal. des logis chef.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—L'état de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes verront, salut: [illegible] Président, Directeurs et Compagnie de la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la Paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, ... dans le Greffe de cette Cour ... le 16 de mai de l'année 1840 ... conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 Mars 1834.

Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui peuvent avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de formalités dans l'estimation, de jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication du présent avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le 16ème jour de mars de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 23 de septembre de l'année 1838, dans l'affaire de la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans vs. John Rice et M. W. Hoffman, No. 14786, du docket de cette Cour, à laquelle vente la dite Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans s'est rendue acquéreur pour le prix de vingt mille piastres payables à douze mois de crédit.

La première propriété décrite, pour la somme de deux mille piastres; la seconde pour celle de dix mille piastres; la troisième pour celle de sept mille piastres, et la dernière pour celle de deux mille piastres.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

1o Un lot de terre situé, dans le faubourg Ste. Marie, désigné sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, et déposé en l'étude de W. Boswell, notaire, le 18 Juin 1830; par la lettre A. ayant mesure anglaise, 3 pieds de face à la rue St. Jean, entre les rues Gravier et Perdido, sur 119 pieds 10 pouces de profondeur d'un côté et 119 pieds 9 pouces de l'autre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

2o Un lot de terre situé dans le même faubourg, sur la rue St. Jean, entre les rues Gravier et Perdido, et mesurant 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

3o Deux lots de terre désignés sur le plan susdit, par les lettres C et D. Le lot C. ayant mesure française 30 pieds de face à la rue St. Jean, sur une profondeur de 119 pieds 8 1/2 pouces d'un côté et 119 pieds 7 1/2 pouces de l'autre; le lot D. mesurant aussi au pied français, 30 pieds de face à la rue St. Jean, sur 119 pieds 7 pouces de profondeur d'un côté, et 119 pieds 7 pouces de l'autre, ensemble toutes les améliorations y appartenant, &c.

4o Un lot de terre portant la lettre B sur le susdit plan, ayant 30 pieds de face à la rue St. Jean, sur 119 pieds 9 pouces de profondeur d'un côté et 119 pieds 9 1/2 pouces de l'autre, avec toutes les améliorations, &c.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, ce 1er décembre 1840.
3 déc—3 en 30 j — F. LE BLANC, député greffier.

TOILE d'Emballage de l'Inde—de 40 à 42 pouces de largeur, en balles et paquets, à vendre par
3 déc — GEO. GREEN & BRO., 46, rue Gravier.

SACS de Pitre—de dimensions petites, ordinaires et grandes, à vendre par
3 nov — GEO. GREEN & BRO., 46, rue Gravier.

MARCHANDISES—Convenables aux membres mexicains, imprimées, assortis teints et blanchis, à vendre à des termes accommodants, par
3 nov — CHARLES CLEGG, 47, rue Royale.

SUCRE et Melasse—Sur habitation au dessus de la ville, à vendre par
4 nov — CHS. CLEGG, 47, rue Royale.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nlle. Orléans, ce 1er. décembre 1840.
DES propositions cachetées seront reçues au Bureau du Caissier, jusqu'au 10 décemb. courant, pour la location de la Salle de Bal St. Louis, ses Salons et dépendances, et la Salle des Bains, etc., etc.
Le bail devant commencer le 1er janvier et finir le 31 octobre 1841.
Par ordre,
2 déc—9 — L. BERNARD, caissier.

AVIS.
LES personnes qui doivent à l'ancienne raison E. Johns & Co., maintenant en liquidation, sont requises de venir régler entre les mains des syndics, dans le courant du présent mois de décembre, pour éviter des poursuites qu'il faudra faire après ce temps expiré.
E. JOHNS,
J. P. MANOUVRIER, Syndics.
2 déc—12 — coin St. Charles et de la Commune.

FREDERIC WILKINSON.
Député voyer général de l'Etat de la Louisiane,
Certifier de propriétés foncières, à l'Arcade St. Charles.
1er déc—6t — Nouvelle Orléans.

JOHN T. LAGUERENNE & Co. ont transporté leur magasin dans la rue Natchez No. 32, entre les rues des Magasins et du Camp.
1er déc

A VENDRE—Des magasins de tous les grades, et comme gens à la pièce de terre, à des prix très-modérés au coin de Jason, Lyon, rue Condé, entre Hôpital et Quartier.
28 nov—6

MORUE—10 tambours à vendre par
H. A. BORCROSS & Co, 40, rue Gravier.

FARINE—60 barils marque Vosse, maintenant en débarquement, à vendre par
Ch. BYRNE, 150, rue Tchapitoulas.

BOUTEILLES—150 paniers bouteilles de vin de Madère vides; 300 grosses fioles à médecines, bouteilles de sirop, de limon et de Castor, à vendre par
— CHAS. DOANE, 69, Poydras.

TOILE d'Emballage d'Ecosse—230 pieces toile forte d'Ecosse, à vendre par
2 déc — ANDREWS & BROTH., 56, rue du Camp.

CHARBON—600 barils charbon de Cannel à $1 25 le bls. 50 boucauts du do à $10 le boucaut.
250 barils charbon d'Oneil à $1 le baril.
en débarquement du Wellington, en face de la presse à coton d'Orléans, à vendre par — ALEX. PARK, 91, Commun.
2 déc

VIN de Champagne (Harrison, Leg Cabin Brand). 125 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, en débarquement du navire Edward, du Havre, à vendre par — F. JOADY, 113, rue Royale.
2 déc—10

20 GROSSES encre ou supérieure en caisses contenant 24 bouteilles chaque, et 800 rames papier rayé de différentes qualités, de $2.00 à $5, à vendre par
23 nov — DAVID FELT & Co., 24, rue de Chartres.

DEMANDE D'OUVRIERES.—Plusieurs bonnes couturières en robes trouveront de l'emploi, en s'adressant rue Royale No. 123.
1er déc—3 — J. BOURDIN.

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.
LES soussignés partant pour France, offrent à vendre leur écurie située rue Bourbon entre St. Louis et Conti. Cet établissement étant très bien situé, l'acheteur est assuré de faire une bonne affaire. Pour les conditions et de plus amples renseignements, s'adresser à domicile No. 116 rue Bourbon.
1 déc—6 — BRANA & Co.

AVIS A Mrs. LES SUCRIERS.
CINQUANTE barriques Chaux de St. Louis, parfaitement pure à $3 la barrique de 40 gallons.
Cette chaux ne contient aucune partie de sable ni d'aliment commerciale de Thomaston.
S'adresser à Mr. Berger, rue St. Louis No. — 30 nov—6

A VENDRE.
LE beau tableau en mosaïque représentant un Perroquet. Provenant de la succession Nicholas Girod. Pour les conditions, s'adresser à — G. B. DEJOUX, 26 nov—6 — 103, rue de Chartres.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
21 nov — CUCULLU, LAPEYRE & Co., 29, Vieille-levée.

VOITURES. H. BEACH & co. offrent à vendre à leur magasin, rue Royale 46 et 48 un bel assortiment de voitures, barouches, cabriolets à quatre roues, phaetons, tilburys &c. &c.
26 oct

MARCHANDISES.

LES soussignés préviennent les planteurs, les détaillans de la ville et de la campagne, les marchands de l'Ouest et ceux de l'Alabama, qu'ils ont pris des arrangements nécessaires avec les maisons de New-York, Boston, Philadelphie &c. &c. pour être constamment assortis en marchandises américaines qu'ils offrent en vente à des termes raisonnables, par une balle ou à 10 ojo d'avances sur les prix des manufactures. Ils ont en mains: Osnaburgs 3¼, cotons blancs 3¼, 4¼, 5¼; Cotons écrus 3¼, 4¼, 5¼; Indiennes assorties 5¼ à 15¼ yard; cotonnades 4¼, 4¼, 5¼; Den ms et Coutils à matelas. Printanières; Drills bleus; Stripes &c. &c.

MARCHANDISES ANGLAISES:
Cotonnades; Indiennes; Draps écossais. Toiles à draps; Coutils en fil; Satins-velours en coton; Dentelles en fil; Bobinets; Moleskins, Ducks; Bas de soie &c. &c.

MARCHANDISES D'ALLEMAGNE.
Creas, Platilles, Listadoes, Bas assortis &c. &c.

POUR LE MEXIQUE, (au drawback.)
Flanelas estampadas y bayetas de cien hilos de la fabrica de Edwards & Son, Zarazas, Panas, Cotonias, Medias de Seda, Creguelas finas, Carancianas &c. &c.

Ils ont en outre continuellement en magasin pour l'Ouest et la ville:
Café de Rio Janeiro, de la Havane et de Santiago de Cuba, de qualités supérieures, Sucres de la Havane, Matanzas &c. &c.; Feuilles de fer blanc en caisses, marque Pontpool, Galvanisées; Cordes et toiles d'emballage. Vins de Xérès 1836, Champagne et autres; Sacs en pites. Ale écossaise et Porter anglais &c. &c.
30 nov—3m — F. DE LIZARDI & Co., rue Bienville No. —

COURS DE DANSE.
MR. EUGENE, ex-professeur de danse à Paris, dont il est récemment arrivé, a l'honneur d'offrir ses services aux pères de familles de cette ville. Sa méthode lui permet de mettre à même de garantir aux personnes qui l'honoreront de leur patronage, le plus prompt succès. Il demeure rue Royale, No. 51.
Références:
MM. N. BIBENT, 51, rue Royale
CHAUCHON & LEROY, vieux Bassin.
26 nov—1m

AVIS.
LE Public est prévenu de ne pas acheter des propriétés foncières ou Esclaves vendus par moi à M. Abraham Hart Jn.; toutes les ventes que je lui ai faites étant purement conditionnelles, et n'ayant pas encore reçu de lui le prix des dites ventes, celles qui ont été faites ou qui le seront par lui ou en son nom étant un empiètement à mes droits, l'emploierai tous les moyens pour les annuler.
2 déc—3 — HARRIET WOOSTER.

100 Milliers cigares de la Havane, moitié principe, à vendre à prix raisonnable; s'adresser au restaurant des Quatre Nations, rue du Maine et de la Levée.

VIEUX VERNIS—A vendre par les soussignés une caisse pour de veaux rural de la marque M. L.
— TALAMON FRERES, 60, rue Chartres.

TOILE et corde d'emballage—300 pièces toile d'emballage du Kentucky et 300 rouleaux de cordage, à vendre pour cinq des envois par
13 nov — MAUNSEL WHITE & Co.

RECU et à vendre par le soussigné—Une caisse Mouchoirs Madras, belle qualité.
10 nov — F. PERRET, 66, Toulouse.

CUCULLU, LAPEYRE & Co. ont transporté leur magasin dans la rue de la Vieille-Levée, No. 29, entre les rues de la Douane et Bienville — 13 nov—1m.

ACADEMIE
DE DANSE.

M. J. DEVOTI a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nlle-Orléans, qu'il ouvrira son cours de leçons de Danse dans les premiers jours de novembre prochain, au local ci-dessous indiqué.
J. N. CARDOZO, M. FRELLSEN.
20 nov

CAFÉ—50 sacs prime, café de la Havane, reçus à vendre par — BARRETT & LEPAGE, 22 nov — 20, rue du Camp.

CAFÉ de la Havane—300 sacs de qualité prime, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
25 nov — ABRAHAM TRIER, 24, Gravier.

CHARBON DE CANNEL—500 barils en débarquement, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
24 nov — E. J. JENKINS, encoignure Poydras et des Magasins.

SEL—1200 sacs, sel gros et fin de Liverpool, en débarquement, à vendre au gré des acheteurs par
24 nov — E. J. JENKINS, Encoignure Poydras et des Magasins.

INSTITUTION POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
MADAME JAMES a l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'elle ouvrira le 1er. de décembre un pensionnat de jeunes demoiselles, pensionnaires et externes, rue Ste. Anne, no. 111. Son expérience dans l'art d'enseigner, et les résultats dont ses efforts ont été constamment suivis, justifient l'espoir dont elle est de pouvoir [illegible].

La connaissance parfaite que Mme. James possède des langues française et anglaise, la met à même de surveiller les classes, et s'assurer des progrès de ses élèves dans l'une et l'autre langue, et secondée comme elle le sera par les meilleurs professeurs, elle ose assurer que son établissement renfermera tout ce qui peut contribuer à former une éducation complète.

Une dame recommandée de la manière la plus honorable aidera à Mme. James dans le soin des jeunes demoiselles qui resteront entièrement dans la maison, les accompagnera à la promenade et couchera dans le dortoir.

Le cours de l'enseignement comprendra: la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les langues française et anglaise, la géographie, la sphère, l'histoire ancienne et moderne, la littérature.
Se payent à part:
Les maîtres de musique,
" chant,
" danse,
" peinture et dessin.

RÉFÉRENCES:

MM. Trudeau,	L'abbé Moni,
Denegre,	Delaroulle.
Guillard,	

Les personnes qui désireraient voir Madame James avant le 1er décembre, sont priées de s'adresser rue Toulouse No. 142. — 24 nov—6t

C. A. FESSARD,
Successeur de J. Vernier, rue St. Pierre, No. 126, entre Dauphine et Bourgogne.
OFFRE à vendre au plus bas prix du superbe coton anglais, Plastres, indiennes françaises, anglaises et américaines, gros blancs bon teint, bas, chaussettes, toiles, &c. et un petit assortiment de mercerie.
Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1840.
1er déc—3 — C. A. FESSARD.

MARCHANDISES reçues par le Vaillant, à vendre chez [illegible] ARON & Co, rue Bienville, No. 20:
Chapeaux soie et feutre pour hommes et enfans.
Habits confectionnés, paletots, redingottes, gilets, pantalons &c.
Parapluies, ombrelles et cannes.
Chemises couleur Alsace et Rouen.
Vestes à manches,
Cravattes noires et cols satin,
Fusils de chasse doubles,
Carniers, poires à poudre, sacs à plomb et capsules fulminantes.
Gants de peau, de fil, de soie et de coton,
Mouchoirs Madras.
Brosses à habits, à tête, à dents et à souliers.
Agrafes argentées, éventails, [illegible] à coudre, &c.
Maroquin, montons noir et couleur,
Souliers satin, maroquin, et bottines,
Satin turc pour souliers.
Pendules à ressort [illegible],
Briquets Argy,
Parfumeries en tous genres,
Fleurs artificielles, tours de tête &c.
Cols en mousseline.
Mouchoirs batiste à ourlets, imprimé et à rivières,
Batistes en pièces et mouchoirs.
Peignes écaille et buffle en tous genres.
Châles soie, indous et thibet.
Rubans, gaze, taffetas et satin.
Boutons, [illegible] en soie, crin et nacre à 4 trous,
Ganses en soie et poil de chèvre.
Bretelles gomme riches et ordinaires.
Papier à lettres et autres.
Vichus, cols et écharpes, gaze,
Et un grand assortiment d'articles de fantaisie.
1er. déc—3

$10 DE RECOMPENSE.
PERDU dans la journée de Samedi 28 novembre, une petite montre en or de dame, de Roskell, un porte-crayon en or et un [illegible] attaché avec une petite chaine également en or. [illegible] suppose que ces objets ont été perdus ou dans les environs de la presse à coton d'en bas, ou près de l'encoignure des rues Levée et du Port. La personne qui aurait trouvé cette montre et ce porte crayon est priée de les remettre au bureau de MM. F. de Lizardi & Co. 52, rue Bienville, où la récompense ci-dessus lui sera remise.
1er déc—3

TRAITES sur la Havane à 3 jours de vue à vendre par
1er déc — R. GRONING & Co.

ORANGES de la Havane—100 caisses à vendre par
1er déc — R. GRONING & Co.

HARICOTS rouges—500 barils en débarquement du steamer Dodé, à vendre par
1er déc — G. P. GOODMAN, 32 Commune.

FARINE—500 barils en [illegible] à vendre par
1er — STETSON & AVERY.

PLASTRES mexicaines—10,000 à vendre par
1er déc — JOHN T. LAGUERENNE, Natchez.

ALCOOL—10 barils en débarquement, à vendre par
1er déc — FIELD & Co, 73, Bienville.

SAL ERATUS—10 barils, 10 do Alum, à vendre par
1er déc — FIELD & Co, 73, Bienville.

TOILE à Voile—60 pièces en magasin, à vendre par
1er déc — FIELD & Co, 73, Bienville.

HUILE de Baleine de primptems raffiné, 10,000 gallons, à vendre par — FIELD & Co.
1er déc — 73, rue Bienville.

PEINTURES de toutes espèces, à vendre par
1er déc — FIELD & Co, 73, Bienville.

INDIGO—6 surons et 10 caisses de manille, à vendre par
1er déc — FIELD & Co, 73, Bienville.

TRAITES sur le secrétaire d'Etat à Washington, à vendre par — JOHN T. LAGUERENNE & Co.
1er déc — 30, rue Natchez.

MOUSSELINES de Laines—Plusieurs colis, reçus par les derniers arrivages, à vendre par
1 déc — BOURRY D'IVERNOIS, 29 Chartres.

MARCHANDISES POUR EXPORTATION.—Shalls imprimés fond rouge, indienne fond rouge; Mouchoirs de brode en couleurs; Cravattes rouges en couleurs; Mouchoirs de poche imprimés, ayant droit au drawback, à vendre par — BOURRY D'IVERNOIS.
— Rue de Chartres no. 29.

BOMBAZINES françaises et drap de mérinos quelques caisses à vendre par
20 nov — BOURRY D'IVERNOIS, 29 Chartres.

LIQUEURS de la Martinique—assorties, quelques caisses en lots, à vendre en lots au gré des acheteurs par
— LOREILLE & VALETON,
1 décembre — encoignure des rues Royale et Douane.

QUINZE CENTS caisses vin de St. Estèphe, St. Julien, Chateau-Margaux, Bresse Mouton, à vendre par
— JOHN T. LAGUERENNE & Co., 30, rue Natchez.

DEUX CENTS paniers de vin Champagne d'une qualité supérieure, à vendre par
1er déc — JOHN T. LAGUERENNE & Co., 30, rue Natchez.

250 TONNEAUX Plâtre de Paris, à vendre par
— JOHN T. LAGUERENNE & Co., 30, rue Natchez.

CHARBON de Cannel, récemment arrivé par le Byron et à vendre en lots au gré des acheteurs par
1 déc — ALEX. GOW, 20, rue Bienville.

CHARBON—400 barils charbon fin d'Ecosse, à vendre en lots au gré des acheteurs par — ALEX. GOW,
1 déc — 20, rue Bienville.

PEINTURES anglaises supérieures, noires, blanches et vertes, à vendre par — ALEX. GOW,
1 déc — 20, rue Bienville.

TOILE d'emballage—300 pièces d'Allemagne en débarquement du navire St. Louis, de Brême, à vendre par
1 déc — O. H. MIESEGAES, 24 N. Levée.

CAFÉ DE LA HAVANE—750 sacs café Mulones vert prime à vendre par — J. ROBERT & Co.,
1er déc — 3, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane—300 m de regalias, canones des meilleures manufactures à vendre par
1 déc — J. ROBERT & Co., 3, Magasins.

DAMEJEANNES—2000 damejeannes de 5 gallons en débarquement de la barque Ernest et Gustave, de Brême et à vendre par — O. H. MIESEGAES,
1 déc — 24, Vieille Levée.

PORC et Bœuf—400 barils porc prime, 300 do mess, 50 do do de dos, 30 do do tendre, et 40 bœuf mess, 30 do do prime à l'inspection et d'Ehlers, à vendre par
1 déc — O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée.

DERNIEREMENT reçu, un nouvel approvisionnement du 16e volume de Peters Reports. — E. JOHNS & Co., Libraire.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public que Lundi 16 du courant, il fera l'ouverture pour son compte du restaurant de la Salle d'Orléans. Il espère par le zèle qu'il portera à son établissement et la promptitude du service mériter la confiance générale.
Les prix seront très modérés.
12 nov—10 — L. BOUDRO.

MAISON A LOUER.—Une maison en brique à un étage, située rue Royale, No. 134, entre Ursulines et Bayou. Livraison en sera donnée immédiatement. S'adresser à — HENRY TETE, 13, rue Conti.

A LOUER—Des beaux magasins à étages, situés rue de Chartres, entre les rues Toulouse et Saint-Louis.
Pour les conditions, s'adresser au Caissier de la Banque des Améliorations. — 3 déc—1 m

MM. BINOCHE FRERES ont l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'ils ont fait l'ouverture de leur magasin jeudi dernier, le 26 novembre.
28 nov—6

MODES ET NOUVEAUTÉS.
Rue de Chartres, No. 33, encoignure Douane.
MADAME JONC a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises qu'elle vient de recevoir par le navire le Vaillant, lundi 30 novembre; elle espère que les dames voudront bien l'honorer de leur visite. — 26 nov

LES soussignés s'empressent d'annoncer à leurs habitués et au public qu'ils viennent de recevoir une grande quantité de marchandises telles que:
Habits,
Redingotes,
Paletots } confectionnés dans le gout le plus nouveau
Surtouts,
Pantalons,
Draps de toutes espèces,
Gilets des plus à la mode,
Cravates longues et courtes du meilleur gout,
Gants blancs et de couleurs, confection Jouvin,
Satins et casimirs très nouveaux,
Robes de chambre,
Caleçons de toile et de coton &c. &c.
Qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, Chartres 122.
26 nov — CORDEVIOLLE & LACROIX.

NOUVEAU MARCHÉ—2me. MUNICIPALITÉ.
TOUS bouchers, marchands de provisions, légumes, poissons, &c. qui désirent avoir un ou plusieurs emplacements dans le Nouveau Marché de la 2me. Municipalité, sont priés de venir se faire enregistrer au bureau du Recorder, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 P. M. Le bureau sera ouvert tous les jours, et jeudi le 3 décembre à 4 heures précises, on désignera un emplacement et numéro pour chaque applicant, jusqu'à ce que le tout soit désigné.
Aucune taxe ne sera prélevée pour vendre dans ledit marché pendant l'année 1840.
Bureau du Recorder, 30 novembre 1840.
30 nov—4 — GEORGE Y. BRIGHT, Recorder.

CHAUX, briques, sable, goudron, charbon de bois, merrains, bois de charpente, constamment en vente par les soussignés au Bassin Caron-delet entre St. Claude et Tremé. [26 nov.] — CHAUCHON & LEROY.

SANGSUES.

RECU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un escalin et vingt cinq cents la pièce, à la pharmacie générale, rue du Quartier No. 30, entre les rues Royale et Vieille Levée. — RENAUD PETITBIEN.
N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance des docteurs connus de l'établissement.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque,
A la Nouvelle-Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts, d'Actions, Checks, Sceaux, &c. gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les font dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en mains, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. — 4 oct

TRAITES sur New-York à vendre par
24 nov — CHEVREMONT & Co., 65, Royale.

DOUBLONS—223 doublons espagnols à vendre par
24 nov — A CAPDEVIELLE & Co., 56, Vieille Levée.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de Cardozo & Frellsen. Leur bureau est à l'encoignure des rues Gravier et Tchoupitoulas, où ils feront les affaires de commission en produits de la campagne, et où ils recevront en consignation toute espèce de [illegible] pour les familles et les habitations et un fonds général de groceries.
J. N. CARDOZO,
20 nov — M. FRELLSEN.

AVIS.—Les pouvoirs que j'avais donnés à M. Simeon Hart, par une procuration datée de la Nouvelle-Orléans, le 1er. avril 1840, pour tout ce qui l'autorisait à faire des affaires pour moi dans la Louisiane, sont entièrement révoqués et annulés.
30 nov—6t — HARRIET WOOSTER.

$100 DE RECOMPENSE.
SERONT donnés pour arrêter et mettre dans une des prisons de la ville, le griffe SAM ou JOHNSON, employé de la presse à coton d'Orléans, depuis plusieurs années—il a également été employé à bord des bateaux à vapeur [illegible] âgé de 25 ans environ—il parle très bien le français. Il s'est absenté le 24 novembre, 1840. — J. VASSANT,
1 déc—6 — Rue Dauphine près de Toulouse No. 160.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 3 Décembre 1840.
Deuxième représentation de la reprise de
ROBERT LE DIABLE,
Grand opéra en 5 actes, de Scribe et Meyerbeer.
On commencera à 6 heures 1/2.

THEATRE AMERICAIN.

Première représentation de
"MARRIED LIFE,
Jeudi, 3 décembre 1840.
MARRIED LIFE,
Comédie de Buckstone.

Mr. et Mme. Lynx,	M. Conner et Mr. Maynard,
" Coddle,	M. Farren et Mr. Warren,
" Young Husband,	M. Maynard et Mr. Farren,
" Dismal,	M. J Greene et Mr. Muller,
" Dove,	M. Seuky et Mr. J Greene.

Entrée par la troupe équestre sur 12 beaux chevaux. Entrées équestres par Master Hernandez. Principal est par M. Carroll. Chanson par Mr. Eldred, l'indien en Juba, une celle et une brise par M. Whitlock. Exercices et tours gymnastiques par la compagnie. Terminé par les exercices de M. Robinson exécutés sur 2 chevaux, avec le jeune Hernandez.
Vendredi, 4me représentation de Mr. C. H. Eaton.

Premières	$1 25
Loges secondes	1

3 déc

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI SOIR, 6 DECEMBRE,
BAL MASQUE.
Les bals continueront à avoir lieu les jeudis, mercredis et samedis soirs durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers .... $1.
3 déc — RITAUD.

GRANDS BALS MASQUÉS.
Rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.
LE directeur des Bals de la Salle Washington informe respectueusement ses amis et le public, que des Bals
PARÉS ET MASQUÉS
auront lieu dans ladite salle tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS soirs pour les personnes blanches, seulement—et pour les femmes de couleur, les MARDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant toute la saison.
La salle vient d'être peinte et décorée à neuf: de grandes additions ont été faites à l'orchestre, et toutes les danses, contredanses, quadrilles et valses, tant du Nord des Etats-Unis que de l'Europe, y seront exécutées. Le bon ordre qui est strictement observé dans cet Etablissement ne peut que contribuer à le rendre plus agréable à ceux qui lui accordent leur patronage. — 23 nov—6t

AVIS MUSICAL.—Messrs. COBINI & LEHMAN informent le public, qu'ils ont formé une société pour l'exercice des bals publics et privés, pour les sérénades, mariages, militaire, banquets, &c. Ils s'engagent à procurer tous les instruments jusqu'à 10 instrumentistes [illegible].
Informations chez Mr. Lehman, rue Ste. Anne, No. 172, ou Mr. Cobini, au Café Marie, en face de la Bourse Saint-Louis. — 20 nov—3m

M. F. KROLL, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de Paris les plus nouveaux quadrilles et galops; composés par M. Musard et Tolbecque, avec beaucoup de valses et cotillons de J. Strauss, ainsi que le grand cotillon.
Il se propose de reprendre, cet hiver, conjointement avec son frère, Mrs. Dantonnet et Mielon, les leçons particulières [illegible].
S'adresser à son domicile 383 rue du Maine, encoignure Dauphine, ou à son bureau, passage de la Bourse, bureau de M. Didion. — 22 nov—14

POUR LAFOURCHE et tous les ports intermédiaires.—Le steamer ROGUE HOUMA, cap. Wrentmore, partira pour les ports ci-dessus, aujourd'hui, le 3 du courant, à 4 heures P. M.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
3 déc — HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR ST.-LOUIS—Le beau steamer VANDALIA, capitaine Smith, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, sera expédié pour le port ci-dessus samedi 5 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant des chambres confortables, s'adresser à bord, au capitaine, ou à
2 déc — JOHN A. MERRITT, 63, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER POUR BATON-ROUGE, Port Hudson et tous les ports intermédiaires.
Le steamer TECHE, capitaine Thomasson, fera pendant toute la saison les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus. Partant d'ici tous les jeudis à 10 heures du matin, et du Port Hudson, tous les lundis à 9 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
3 déc — HENRY TETE, 13, Conti.

POUR LA MOBILE—Directement.—Le steamer H. L. WHITE, capitaine Querrier, partira positivement de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, dimanche, le 6 courant, après l'arrivée des chars du midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à — SAML. BELL.
La H. L. White pourrait toujours par "grande-passe, les passagers pouvant compter sur une traversée courte et sûre.

Le steamer GENL. BROWN, ayant été retenu, partira positivement pour Louisville et les ports intermédiaires aujourd'hui mercredi, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à — JUSTUS VAIRIN & Co.
1 déc — agents, 17, rue du Commerce.

STEAMER MAID OF ORLEANS.
POUR ST. LOUIS ET ALTON.
Le splendide et bon marcheur S. B. MAID OF ORLEANS, cap. J. Walbourn, est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires et comme il a la plus grande partie de son chargement arrêté, il sera immédiatement expédié, pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à — CHAS DOANE,
2 déc — 69, rue Poydras.

POUR ST. MARTINVILLE (Attakapas) et tous les ports intermédiaires à La ourche—Le steamer paquebot régulier CINDERILLA, capt W. Brook. partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires jeudi 3 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
1 déc — J. HALL & A. B. BEIN, 25, Nouvelle Levée.

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer tirant peu d'eau FRIENZI, capitaine J. T. Homans, est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et partira jeudi, le 3 courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à l'extrémité de la rue Poydras ou à — CHARLES DOANE, 69 Poydras.
N. B. Le Rienzi étant le navire qui tire moins d'eau qu'aucun autre steamer, les expéditionnaires peuvent avoir l'assurance qu'il arrivera promptement à sa destination.
1er déc

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI,
Le steamer ADRIATIC, capitaine Perry, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du wharf de la rue Gravier ou à
25 nov — J. LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

POUR CHARLESTON—Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Watts, ayant sa cargaison engagée, peut prendre quelques passagers, s'adresser à — G. BEDFORD & BECK,
3 déc — 24 rue de la Douane.

Ligne de paquets de Baltimore et de la Nelle-Orléans.
Le brick MARGARET, capit. Joe Smith, ayant les 3/4 de sa cargaison engagés, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
— G. BEDFORD & BECK,
2 déc — 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—La barque ALLIOTH, capt. Todd, ayant les deux tiers de sa cargaison engagés et allant à bord, partira positivement le 12 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
— J. H. ASHBRIDGE,
3 déc — 97, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le brick au voilier HEBER, capitaine Conklin, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage pour cinq personnes, s'adresser au capitaine ou à — R. GRONING & Co.

POUR SAVANNAH—La goélette ONLY DAUGHTER, capitaine Stetns, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
— WOOD & SIMMONS,
2 déc — 78, rue des Magasins.

POUR MATAMOROS—La goélette CREOLE, capitaine Delvaille, partira pour le port ci-dessus, samedi prochain, le 5 courant. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à — A. CAPDEVIELLE & Co.
2 déc — 56, Vieille Levée.

POUR BALTIMORE—Le brick A. I. DANUBE, capitaine Lane, peut prendre 150 tonneaux sur le pont, pour fret et passage, ayant des chambres confortables, s'adresser à — BEDFORD & BECK,
2 déc — 24, rue de la Douane.

POUR PORT OU CHARTE—Le brick A. 1 DELIA, capitaine Parker, du port de 250 bouts ou 1200 tonneaux. S'adresser à — G. BEDFORD & BECK,
2 déc — 24, rue de la Douane.

A FRETER—La goélette ALIGATOR, capitaine Lewis, pouvant porter 400 barils et tirant 6 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée. Pour les conditions s'adresser à — J. H. ASHBRIDGE,
2 déc — 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Ligne de la Louisiane et de New-York—Premier packet.
Pour partir Jeudi, 3 du courant.
Le packet SHAKSPEARE, capitaine Allen Amer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face du, marché aux légumes ou à
— J. E. WOODRUFF, 42, Camp.

POUR TAMPICO—La goélette packet DORIC, capt. H. R. Rantsford, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à — J. ROBERT & Co.,
3 déc — 3, rue des Magasins.

POUR LA MOBILE—Ligne de la Nouvelle Orléans et de la Mobile par le nouveau bassin—La goélette packet et de ol er FARMERS est prête à recevoir du fret. Pour fret ou passage, s'adresser à
— J. H. ASHBRIDGE,
3 déc — 97, rue du Camp

POUR VERA-CRUZ—La goélette WATER WITCH, capitaine Arnaux, partira positivement pour le port ci-dessus jeudi prochain, le 3 décembre. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
— A. CAPDEVIELLE & Co.
30 nov — 56, Vieille-Levée.

PORTS D'EUROPE

POUR BORDEAUX—Le navire ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira dans le courant de ce mois. Pour fret de 2 à 300 balles de coton et passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
3 déc — VOR. ROUMAGE.

POUR BORDEAUX.
Le navire du voilier VAILLANT, capt. Giraud, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira du 20 au 25 courant. Pour reste du fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
— F. JORDY,
2 déc—20 — 116, rue Royale.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire de première classe, COLUMBIA, capt. Robinson, ayant toute sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à — J. H. ASHBRIDGE,
2 déc — 97, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Passage seulement.—Le paquebot au voilier, A. I. COLUMBIANA, capt. Barker, ayant des emménagements superbes pour les passagers, partira le 5 décembre positivement. S'adresser au capitaine à bord ou à — CHEVREMONT & Co.
24 nov — 65, rue Royale.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain, A. 1. EDMUND PERKINS, capitaine Ingersoll, en chargement pour le Havre, peut prendre 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à
13 nov — F. PERRET, 66, Toulouse.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA NLLE. ORLEANS.
Comité d'arbitres pour novembre 1840.

MM. W. C. Mylne,	MM. John Martin,
M. Musson,	E. Mallard,
Ml. Moore,	S. K. McMurdo.
J. A. Merritt.	

14 nov.

ROBERT J. KER,
AVOCAT,
No. 30, rue Royale, encoignure de la rue de la Douane. 24 nov—1t — Nouvelle-Orléans.

JOHN L. WHITE,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
No. 40, rue Poydras,
NOUVELLE-ORLEANS.
25 nov—1 m

G. WESTFELDT & BRO,
Négociants Commissionnaires,
A la Mobile.
Feront des avances libérales en argent sur toute espèce de produits adressés à eux. — 13 nov

MANGATS sur New-York, à vendre par
14 nov — ANDREWS & BROTHERS, 56, Camp.

VENTES A L'ENCAN.

AVIS—La vente de la propriété de [illegible] annoncée hier qui devait avoir lieu vendredi, le 4 courant, par J. B. Blache, encanteur, est [illegible] jusqu'au [illegible] courant aussi.
2 déc—1

PAR VINCENT & DE FEBIET.
IL sera vendu à leur vente quotidienne ce matin, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de Chartres, No. 1 et 16.
COLIS D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS
Consistant en:
Redingottes, draps [illegible],
Do [illegible],
Do [illegible],
Do [illegible],
Paletots [illegible],
Manteaux de [illegible],
Habits [illegible],
Surtouts [illegible] habits [illegible] écrivés,
Pantalons [illegible] Buckins,
Do [illegible] mérinos et jaunes,
Do coton et toile assortis,
Un grand assortiment de gilets de velours, de Valenciennes, de Marseille, &c.
Gros anglais, devants de chemises, cols et chemises français [illegible], &c.
3 déc—1

VENTE PAR COLIS.
Bottes, Souliers et Habillements.
PAR VINCENT & DE FEBIET.
IL sera vendu, jeudi prochain, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No. 16, plus de deux cents colis de marchandises assorties.
Aussi:
BOTTES, SOULIERS ET HABILLEMENTS.
Conditions—à la vente. — 1er déc

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu aujourd'hui jeudi, le 3 courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins no 51, en face de l'Arcade Banks.
Des marchandises sèches, habillements, bottes, souliers et brodequins.
A midi—Diverses sortes de meubles, maquereaux, fromage, savon, vin de Malaga, riz, toile d'emballage, cordes, bœuf, &c. — 1 déc

PAR J. A. BEARD & FERNET.
Aux droguistes!!
IL sera vendu lundi, le 7 courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan rue de la Commune no. 36, ou il sera transporté pour la facilité de la vente, le fond entier d'un magasin considérable de drogues consistant en huiles [illegible], peintures, gommes, teintures, &c. [illegible], barils, verres, [illegible]. Aussi une [illegible] de Colombie, sirop de [illegible], [illegible] de pharmacie.
Ce stock entier est à vendre pour liquider la société en sera vendu en lots au gré des acheteurs.
Conditions—4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.
L'inventaire peut être examiné au magasin des encanteurs rue de la Commune, no. 36. — 3 déc

PAR J. A. BEARD & FERNET.
IL sera vendu à l'encan Vendredi, le 11 décembre, à midi, à l'Arcade Banks, la propriété qui suit:
Deux certains lots de terre, avec tous les droits et privilèges qui y sont attachés, situés à Greenville, paroisse de J. Jefferson, (La.) dans l'îlet formé par les rues Lower Line, Wall, Pine et Oliver, désignés par les Nos. 1 et 3 de l'îlet [illegible] suivant un plan dressé par Thomas Percy, daté [illegible] décembre 1839, et déposé dans l'étude de J. B. Marks, notaire public.
Le Lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Lower Line, sur cinquante pieds de profondeur.
Le Lot No. 2 forme l'encoignure des rues Wall et Lower line, et mesure 30 pieds de face sur la rue Lower Line, et 120 pieds de profondeur et face à la rue Wall.
Les lots Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8 [illegible] 30 pieds de face à la rue Wall, sur 120 pieds de profondeur.
Le Lot No. 9 forme l'encoignure des rues Wall et Pine, et mesure 30 pieds de face sur la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière; et ce Lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Pine, sur 120 pieds de profondeur.
Les lots ci-dessus sont partie de ceux acquis par [illegible] de Greenville, dressé par B. Buisson, voyer, portant la date du 15 avril 1836, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis.
Conditions—1/3 comptant; 1/3 à 6 mois et 1/3 à 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente par devant Hilaire Davis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. — 4 déc—4

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Succession.
IL sera vendu mardi, le 29 décembre, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, dans et pour la paroisse de [illegible] de la Louisiane, portant la date du 3 juillet 1840, [illegible] la direction du syndic des créanciers d'Auguste Wetzel, les propriétés ci-dessous décrites, appartenant à la dite faillite.
La moitié indivise d'un lot de terre et ses dépendances situé dans l'îlet borné par les rues Delord, Magasins, Camp et Poydras, et désigné sur le plan par le No. [illegible], faisant l'encoignure des rues des Magasins et Delord, mesurant 30 pieds de face sur la rue des Magasins, et 120 pieds de profondeur et face à la rue Delord.
Conditions—$300 avec intérêt, à raison de 8 pour cent à partir du 10 mai 1836, et $ 350 pour frais de protêt comptant; et l'acheteur se chargera du paiement de [illegible] chacun, portant intérêt de 8 pour cent à partir du 10 mai 1836, avec hypothèque spéciale, et payables à 6, 8, 7, 8, 9 et 10 ans, à partir du 10 mai 1836, et la balance à 6 mois de crédit, en un billet à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 30 nov

ESCLAVES EN VENTE.
PAR J. A. BEARD & FERNET.
IL sera vendu, à l'encan, Jeudi, 3 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,
UN ATELIER DE BEAUX NEGRES,
Parmi lesquels il y a plusieurs excellents cochers, domestiques de maison, cuisiniers et gardiennes d'enfants.
De plus amples renseignements seront donnés à la vente.
2 déc—2

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Magasin, rue de Chartres, 107.
ESTAMPES DU JOUR DE L'AN.
VENDREDI prochain, 4 décembre, à 11 heures du matin, à son magasin, il sera vendu une belle collection de Tableaux lithographiques et de Gravures au burin, en manière noire et lithographie, composée de trois cents et quelques tableaux, tous encadrés de manière fashionable, de sujets historiques, portraits d'hommes et de femmes célèbres, allégoriques, paysages, etc. de ce qui peut convenir aux étrennes [illegible].
N. B. On réclame particulièrement l'attention publique pour les Vues de France, de Suisse, et de Turquie, parfaitement belles et dont un grand nombre sont coloriés par d'habiles artistes.
Aussi:
Quatre caisses de Joujoux d'enfants, en terre cuite, et venant de Linz. — 2 déc.

PAR L. A. GARIDEL.
JEUDI 17 décembre courant, il sera vendu à midi, à la Bourse St. Louis.
Vingt deux lots de terre situés à Longueville, près du Canal Barataria, dans la paroisse de Lafourche intérieure désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 67, 68, 5, 60, 61, 64, 65, 66, 70, 71, 72, 73, 74 et 75, [illegible] du plan original en date du 28 décembre 1835 par Allou Dernenoux.
Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothéqués jusqu'à parfait paiement.
Une habitation située dans la paroisse Jefferson, rive droite du Mississippi, environ six arpents de face à la ville, ayant environ quarante arpents de profondeur et appartenant à la succession du [illegible] avec toutes les constructions et le canal qui s'y trouvent [illegible] un droit [illegible]. La dite habitation appartient autrefois à M. F. J. F. Duque Livaudais.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de $7,440 et sept mille cinq cents piastres à la banque de l'Union; la balance du prix au comptant ou pour [illegible] en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothéqués jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par P. P. Lacoste not. pub. aux frais des acquéreurs. — 3 déc—14
Isaac Hart & Co. contre leurs créanciers.

PAR J. A. BEARD & FERNET
IL sera vendu à l'encan, mercredi 31 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, la propriété suivante abandonnée par Isaac Hart et Co. à leurs créanciers, savoir:
La moitié indivise de l'ilot no. 160, marqué B. sur un plan déposé en l'étude de L. Bazin et, mesurant 300 pieds de face à la rue Prieur, sur 150 pieds de profondeur et face aux rues St. Andrew et St. David, et 300 pieds sur la rue de Claiborne, ensemble les batisses y situées dans le faubourg Lavaleric.
Conditions—Moitié comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billets endossés, à la satisfaction des vendeurs et hypothéqués jusqu'à l'entier paiement.
Acte de vente pardevant K. Bazzett, notaire public, aux frais de l'acquéreur — 2 déc—4

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Vendredi, le 4 courant, à 10 heures du matin à son magasin d'encan, No. 16 rue Conti:
15 bouts de Quincaillerie et Coutellerie.
Conditions à la vente. — 1er déc

PAR FAUCHIER & FERNANDEZ.
IL sera vendu jeudi prochain, 3 Décembre, à midi, à leur bureau d'encan, passage de la Bourse, une belle propriété.
Une chambre obscure, d'une vaste dimension, représentant plusieurs personnes.
Ce genre de récréation peut donner de 15 à 20 piastres par jour, et devra convenir à une personne qui veut faire un petit établissement, ou pour les buts de fait le transport.
Conditions à la vente. — 1 déc

VENTE DU STEAMER AUGUSTA.
J. S. Wood contre J. Jeffres.
PAR J. A. BEARD.
De la société de J. A. Beard et Fernet, encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, le 11 décembre, à midi, à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable C. Watts juge de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans en date du 2, novembre 1840;
Le beau steamer Augusta, avec ses appareux, et autant que possible au bord [illegible].
Conditions—1/3 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets, endossés à la satisfaction du vendeur et hypothéqués [illegible] paiement, hypothèque et [illegible] de la [illegible] du vendeur sur ledit bateau. — 4 déc

VENTE DE NEGRES.
PAR JOS. A. BEARD & FERNET.
IL sera vendu samedi, le 5 décembre, à midi, à la Bourse St. Louis:
Une famille de nègres, savoir:
HARRY, âgé de 30 ans, nègre de champ.
NANCY, âgée de 38 ans, (épouse de Harry) négresse de champ.
FLORA, âgée de 10 ans.
ALLEN, âgé de 6 ans.
PAUL, âgé de 3 ans.
Et DANIEL, âgé de 22 ans bon nègre de champ.
Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prescrits par la loi.
Conditions: comptant.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, not. pub aux frais des acquéreurs.

Vente d'Habillements à la mode.
PAR [illegible].
IL sera vendu mercredi le 16 décembre [illegible] à midi, au [illegible] rue de la Commune, [illegible] le fonds complet du magasin d'habillements [illegible] par Mr. W. H. Whitlock, [illegible] habillements [illegible].
Conditions comptant—Il sera [illegible] les vendeurs de [illegible]. — 30 nov—14

VINS DE CHOIX!!
PAR J. A. BEARD & FERNET.
IL sera vendu à l'encan [illegible] le 4 décembre [illegible], aux magasins de MM. Kellogg Brothers, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Levée, les vins superieurs ci-dessous désignés, [illegible] consignés à Messrs. E. Johns & Co., et [illegible] pour le compte des expéditionnaires.
St. Julien, St. Em lion, Laroille, Leoville, Chateau Margaux, Haut Brion, Sauternes, Barsac, Graves, Lunel, Rosi, Pomard Nuits, Romanée Chambertin, Chablis, Porto, old London Duck, do Alvardo; Cordiaux de la Martinique, vins de Muscat, Madère Steinberger, Rheinwein, Chateaux Margaux, Sauterne.
Conditions—Toutes sommes au dessous de $100, comptant, et au dessus de cette somme 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
Vente positive. — 30 nov

AVIS—Une dame récemment arrivée, pouvant enseigner l'anglais, le français et l'espagnol, le dessin et en général toutes les branches d'une bonne éducation, désire entrer dans les pensions de demoiselles, dans les familles en ville, ou dans des pensions de demoiselles.
S'adresser pour références à Mr. H. Rabotean, No. 4, rue Philippe, vis-à-vis la Maison d'Etat.
4 nov—6

COUVERTURES 4 mèches de 9 à 11 quartes, de qualité supérieure à vendre par
20 nov — BLANCHARD EIMER & Co, 19 Bienville.

CONSERVES de J. Colin de Nantes, sardines, pâtés, légumes, truffes &c. à vendre par
20 nov — BLANCHARD, EIMER & Co. 19 Bienville.

Des avances d'argent seront faites sur consignations de coton adressées à nos amis de New-York.
— R. GRONING & Co.

Des avances [illegible] faites sur des [illegible] à nos amis de Philadelphie, Baltimore, Charleston, Mobile [illegible] — J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

SACS de [illegible] — [illegible] Bagatte, Cognac.
[illegible] barils [illegible]
[illegible] caisses [illegible]
[illegible] caisses [illegible]
30 barriques de vin [illegible] St. Julien et St. Estèphe,
100 caisses de vin [illegible],
20 [illegible] de sucre de Malaga,
[illegible] caisses [illegible] Duck,
[illegible] à vendre par
23 nov — CUCULLU, LAPEYRE & Co., 29, Vieille-Levée.